

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	18 (1889)
Heft:	7
 Artikel:	Nos écoles enfantines
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039919

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XVIII^e ANNÉE

N° 7.

JUILLET 1889

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — Nos écoles enfantines. — La réforme de l'orthographe. — Assemblée des instituteurs à Châtel Saint-Denis. — Partie pratique : Mathématiques. — Bibliographies. — Correspondance.

NOS ÉCOLES ENFANTINES

L'école enfantine s'impose dans la plupart des villes et dans les centres industriels. Pendant que les parents travaillent dans les ateliers, dans les fabriques, il faut bien que l'enfant soit surveillé et occupé. C'est dans ce but, avant tout, que l'école enfantine a été créée. Mais est-elle avantageuse au point de vue de l'instruction ? Faut-il chercher à les multiplier à la campagne et là où les occupations des parents ne l'exigent pas ?

Interrogez les instituteurs qui se trouvent en situation de comparer le niveau intellectuel et le progrès des enfants qui ont fréquenté l'école enfantine avec les commençants qui arrivent directement de la maison paternelle à l'école primaire sans avoir passé par l'asile. Ils vous disent que s'il est avantageux de pouvoir réduire le nombre des cours dans une école primaire en confiant à l'école enfantine le soin d'amener les commençants à la lecture courante et à l'écriture, cependant au bout de quelques mois les deux catégories d'enfants se retrouvent au même niveau. Si ceux qui ont passé par l'école enfantine sont d'abord plus avancés, d'autre part ils témoignent généralement moins d'ardeur, moins de goût pour l'étude. Aussi beaucoup d'hommes d'école sont-ils aujourd'hui hostiles en principe à ce premier enseignement. Ils estiment — à tort ou à raison, c'est ce que nous ne voulons pas trancher — que l'instruction primaire proprement dite ne doit pas commencer trop tôt. La première éducation ne saurait appartenir qu'à la famille. L'enfant qui n'a pas acquis un certain développement physique ne peut aborder fructueusement l'étude proprement dite. Sans doute on voit des enfants apprendre à lire déjà à l'âge de 4 ans, mais il y a toujours alors un arrêt, un temps de repos.

Quoiqu'il en soit de cette question, nous pensons que nos écoles enfantines devraient adopter peu à peu les règles des jardins d'enfants. L'école Frœbel approprie mieux que toute autre les moyens aux forces, aux goûts et aux aptitudes du premier âge. C'est à ce titre que nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant ici des extraits des rapports publiés récemment en Belgique sur le caractère des écoles Frœbel. Nous les empruntons à une brochure qui vient de paraître chez M. Wesmael-Charlier, à Namur :

Le principal mérite de Frœbel, ce grand pédagogue, ou mieux encore ce philanthrope éclairé, est, sans contredit, d'avoir créé une méthode qui, tout en amusant l'enfant, répond à sa nature enfantine, au point de vue physique, intellectuel et moral. Le travail le plus sérieux n'est qu'un plaisir, parce qu'il lui est présenté sous forme de jeu.

Il s'instruit inconsciemment, en jouant.

A l'institutrice incombe la tâche de tirer de ces jeux tout ce qui peut contribuer à développer le corps de l'enfant, à éveiller et à cultiver son intelligence, à former son caractère. Il faut qu'elle ne perde jamais de vue la grande et sublime mission éducatrice qui lui a été dévolue, qu'elle y travaille constamment et dans tous les exercices. On peut classer les exercices de la méthode de Frœbel en deux groupes : 1^o les dons et les occupations; 2^o les jeux gymnastiques.

Placés dans un ordre progressif constamment suivi, les dons et les occupations permettent le développement graduel et harmonique de toutes les facultés. Partant de l'objet le plus simple, la balle, on en vient graduellement aux objets plus compliqués : des corps (balles, cylindres, cubes), on arrive aux surfaces (planchettes); des surfaces aux lignes (bâtonnets), en passant par leur intermédiaire, les lattes.

Mais quel que soit le don remis à l'enfant, il satisfait tous ses besoins physiques, intellectuels et moraux.

a) Physiquement, les dons développent tous les sens, puisque ceux-ci sont constamment en éveil dans le maniement des objets. En palpant ces objets, soit pour les examiner, soit pour jouer (balle), soit pour construire (cubes, planchettes, bâtonnets), il y a perfectionnement du sens du toucher.

Les jeux spéciaux viennent encore en aide au développement de la sensibilité tactile. Sans regarder l'objet dont il s'occupe l'enfant est amené à le reconnaître par sa forme, la matière dont il est fait ou par ses propriétés.

Dans toutes les occupations, mais spécialement dans le tissage, le tressage, le pliage, le piquage et le dessin, on donne de la légèreté, de la souplesse à la main, de la dextérité aux doigts, de la force aux muscles. Il en est de même de l'ouïe. On fait reconnaître les objets aux sons qu'ils produisent. La distinction entre les différentes sortes de bruit est un exercice propre au développement de l'oreille. Le coup d'œil est aussi constamment exercé par la comparaison des formes et des couleurs, par la mesure des distances. Dans les jeux de construction, la disposition de telle ou telle partie peut donner lieu à des formes différentes.

b) Intellectuellement, les dons et les occupations de Frœbel sont

une mine inépuisable de connaissances à inculquer à l'enfant. Ils développent toutes les facultés de l'intelligence :

1^o *L'esprit d'observation et le jugement.* En remettant un nouveau don à l'enfant, on lui fait trouver *par voie de comparaison* toutes les particularités qui le distinguent. On lui fournit ainsi, non seulement une foule d'idées nouvelles, mais encore les mots et les phrases qui servent à rendre ces idées. Il en est de même dans les jeux de construction : la forme représentée doit toujours être comparée à l'objet véritable ; l'enfant examine et juge du degré de ressemblance. Les formes usuelles, les formes de beauté et les formes instructives sont toujours accompagnées d'une petite causerie explicative. L'institutrice laisse dire à l'enfant tout ce qu'il sait, elle ne lui fournit que les notions inconnues. Parfois elle raconte une historiette dans laquelle il est parlé des objets qui occupent son jeune auditoire. Ce récit charme l'enfant et lui inspire un profond intérêt pour l'exercice. L'institutrice fait répéter l'historiette par plusieurs élèves en veillant à la correction du langage.

2^o *La mémoire.* L'attrait apporté dans chaque exercice aide à graver dans l'esprit de l'enfant les notions enseignées. De plus chaque don étant la répétition amplifiée de celui qui le précède, l'enfant retient facilement ce qu'il a appris. Un dernier exercice de mémoire est la reproduction, sans modèle, des formes faites précédemment.

3^o *L'instinct créateur.* Tous les exercices d'imitation, de mémoire, doivent tendre à un seul but : amener l'enfant à inventer.

C'est pourquoi l'institutrice procède comme suit dans les exercices de construction : 1^o elle construit et fait construire après elle ; 2^o elle fait rétablir les formes de mémoire ; 3^o elle fait exécuter un travail sous dictée ; 4^o elle dicte d'abord une légère modification à apporter à la forme, puis un remaniement plus complet ; 5^o elle donne une tâche ; 6^o elle laisse libre cours à l'imagination des enfants. Chacun peut alors créer selon ses inspirations, sa fantaisie.

c) Moralement, ils habituent l'enfant à l'ordre. Celui-ci est obligé de toujours ranger convenablement son matériel. Les formes qu'il construit doivent être symétriques, sans quoi il n'y aurait ni ordre, ni harmonie possible.

Par les formes artistiques, dans les dispositions harmonieuses des couleurs (tissage et tressage), on cultive le sentiment esthétique qui, comme on le sait, est intimement lié à celui du beau.

Dans tous les exercices, l'institutrice veille à ce que l'activité exerce sur l'âme de l'enfant une salutaire influence en développant les germes des qualités qui y sont déposés et en lui faisant contracter les vertus sociales. Elle placera les enfants plus avancés près de ceux qui sont moins bien doués : elle éveillera en eux le sentiment de la charité et de la reconnaissance. Elle fera réunir les boîtes à plusieurs enfants et leur tracera le plan d'après lequel ils devront travailler en commun (culture de l'esprit de sociabilité). Elle saisira toutes les occasions qui naîtront de l'occupation pour habituer ses élèves à la politesse, à la bonté, à la complaisance, etc.

Jeux gymnastiques. — Les jeux gymnastiques ont aussi leur influence sur le développement intégral de toutes les facultés de l'enfant.

Ces jeux s'exécutent en plein air afin de permettre aux organes de la vie végétative de se développer en même temps que les membres ; ils fortifient le corps de l'enfant et lui font acquérir une santé

robuste. Venant toujours après le travail intellectuel, ils reposent, ils délassent l'intelligence, évitent la fatigue et le surmenage, éclaircissent les idées et donnent un nouvel attrait aux occupations qui suivent.

Fröbel recommande expressément les jeux gymnastiques dans lesquels les enfants imitent les artisans dans leurs différents travaux, les scènes de famille, les travaux des champs. Il en a donné toute une série dans *Les causeries de la mère*. Ce sont, du reste, ceux que l'enfant préfère. Semer et faucher comme le moissonneur, raboter comme le menuisier, traîner la charrue comme les bœufs, l'amusent au delà de toute expression. Inutile de répéter quelle heureuse influence ces jeux ont sur le développement de ses membres et de ses organes. Sous le rapport intellectuel, on comprend facilement combien ces amusements favoris éveillent son esprit d'observation, son jugement, et lui donnent de connaissances nouvelles, puisqu'ils sont toujours accompagnés d'entretiens amusants et instructifs. L'institutrice ne présente à l'enfant que des jeux aux mouvements faciles accompagnés de chants mélodieux, dont les paroles simples sont à la portée de son intelligence, et d'où découle une morale saine et pratique. Ces jeux agissent donc indirectement sur l'éducation morale de l'enfant, car ils le rendent heureux et, entretenant chez lui la bonne humeur, ils contribuent à former son caractère. Ils l'habituent à la discipline, à l'ordre, et le forment à l'obéissance et à l'activité.

Le jardin d'enfants est d'une utilité incontestable; sa place est bien marquée entre la famille et l'école primaire : il complète l'une en préparant pour l'autre. Développer harmoniquement les facultés physiques, intellectuelles et morales des enfants, et, par cela même, leur faire acquérir une santé robuste, favoriser leur instinct d'imitation, leur apprendre, autant que possible, à exprimer clairement leurs observations et leurs jugements ; les habituer à la propreté, à l'ordre et à la politesse ; leur inspirer le goût du beau ; les former à l'obéissance, à la véracité et à l'activité ; chercher par-dessus tout à les rendre bons, aimables et généreux, tel est le but important des écoles gardiennes.

Les caractères du jardin d'enfants sont bien marqués : ce sont ceux d'une grande famille. L'institutrice n'a pas à s'occuper d'instruction proprement dite ; imitant la mère intelligente et dévouée, elle travaille activement à former le corps, le cœur et l'esprit des petits êtres confiés à ses soins, non par des leçons, comme à l'école primaire, mais par des causeries intéressantes et familières.

Quant à la discipline, sans laquelle il n'est pas d'éducation en commun possible, elle sera basée sur le respect et l'affection que l'institutrice doit inspirer à ses élèves, et sur l'activité libre qui ne laisse jamais la moindre place au tapage ni au désordre. Cette activité s'obtient par la variété des occupations. Le jeune enfant n'obéit pas à un commandement, mais à une impulsion qu'il ne sent pas et qui le domine. L'enfant aime le jeu, l'air et la liberté ; l'école gardienne répond très bien à ces besoins innés chez lui, puisque c'est en plein air qu'il passe la plus grande partie de la journée et que le jeu constitue le fond ou plutôt la forme des exercices auxquels il s'adonne. Les occupations des élèves doivent nécessairement être organisées de façon à permettre le développement harmonique des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant.

Pour cela, il faut un emploi du temps sage et ordonné ; les exercices seront courts et variés.

Aucune leçon ne peut durer plus de dix minutes pour les tout jeunes enfants de 3 à 4 ans et vingt minutes pour les autres; si elle dépasse ce temps, elle sera coupée par un exercice récréatif soit un peu de gymnastique sur place, l'exécution d'un chant ou la récitation d'une historiette ou d'une poésie.

Du reste, la perspicacité de l'institutrice doit être constamment tenue en éveil: dès qu'elle voit se manifester le moindre signe de lassitude chez ses jeunes auditeurs, elle cesse à l'instant cette occupation, pour la remplacer par une autre qu'elle a su faire désirer. Après une occupation ayant demandé à l'enfant une certaine tension d'esprit, il faut nécessairement un exercice délassant son intelligence, tout en développant ses facultés physiques.

Ex.: Jeu gymnastique ou jeux libres, sous la surveillance de l'institutrice.

Quant à la méthode à suivre, la meilleure n'est-elle pas celle qu'a créée le génie de l'illustre pédagogue allemand? Cette méthode par excellence, qui comprend une série bien graduée d'occupations manuelles alternées de jeu, de causeries, de chants, de déclamations, forme un tout complet destiné à développer, avec ensemble et harmonie toutes les facultés naissantes de l'enfant.

Pour que cette méthode produise ses heureux effets et pour qu'elle ait une réelle utilité pratique, il faut que l'institutrice se pénètre bien de l'esprit du grand maître, et qu'elle suive en toute chose les grands principes qu'il a posés.

Il ne suffit pas, pour suivre la méthode Fröbel, de se faire les serviles copistes d'un manuel quelconque; mais, disciples fervents et éclairés, il faut chercher constamment à appliquer les idées qui ont guidé le créateur dans son admirable système, cultiver les sens et les facultés naissantes de l'enfant, ouvrir son cœur aux influences morales, et lui faire contracter des habitudes d'ordre et de travail. Nul doute alors que l'école primaire, continuant et achevant la tâche commencée, ne fasse de l'enfant un homme capable de poursuivre par lui-même l'œuvre de son propre perfectionnement et le prépare pour la vie industrielle et pour la vie sociale.

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

M. Havet, professeur au Collège de France, publie sous ce titre l'article suivant :

« Je vais tâcher de n'être pas trop long, bien que la matière soit inépuisable, et qu'on ne puisse s'en prendre à l'orthographe sans se trouver le champion d'une multitude d'enfants et d'hommes. Elle gêne tout le monde; il n'y a pas un être humain, fût-ce un correcteur d'imprimerie, qui en sache toutes les minuties de façon à n'hésiter jamais. Si les *Débats* lançaient contre elle un monitoire et enregistraient les dénonciations des Français de toute classe, quel matériel d'accusation formidable! Mais votre format pourrait-il tout contenir?

« Je ne viens pas à bout de me rappeler, dirait l'un, si on écrit des verroux comme des genoux, ou bien des verrous comme des trous, des sous et des clous. »